

DIPLÔMES PARAMÉDICAUX ET SOCIAUX



RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES EUROPÉENS

Pour toute demande relative à la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles des ressortissants communautaires diplômés du secteur paramédical, renseignez-vous [ici](#)

Remplissez le dossier

EQUIVALENCE POUR LES DIPLÔMES D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT / AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Vous avez étudié en Grand Est pour une profession paramédicale et :

- avez été admis en année supérieure,
- ou avez échoué à l'obtention de votre diplôme (DEI, DEMK...),
- ou n'avez pas exercé depuis plus de 3 ans après l'avoir obtenu ?

Renseignez-vous [ici](#) !

PERTE DE DIPLÔMES ?

Vous avez perdu un diplôme délivré par la DREETS Grand Est ? (cf. liste page suivante)

Demandez une attestation de perte en cliquant [ici](#).

Désormais, pour ces 3 démarches, les dossiers de demande sont dématérialisés via "démarches simplifiées".

Les pièces à fournir peuvent être scannées directement.

Vous pouvez suivre le traitement de votre dossier en temps réel et directement dans votre espace personnel.

Pour les changements d'état civil, joindre :

- l'original de l'ancien diplôme ;
- une photocopie du jugement relatif au changement de nom, prénom... ainsi que toutes les pièces justificatives en cours de validité relatives à votre état civil (CNI, passeport...)

LISTE DES DIPLÔMES D'ÉTAT DÉLIVRÉS PAR LA DREETS

DIPLÔMES D'ÉTAT PARAMÉDICAUX

- Diplôme d'Etat masseur kinésithérapeute
- Diplôme d'État infirmier, infirmier puériculteur, infirmier anesthésiste, infirmier bloc opératoire, infirmier en psychiatrie
- Diplôme d'État de Pédicurie-Podologie
- Diplôme d'État d'aide-soignant
- Diplôme d'État d'ambulancier
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture Diplôme d'État de psychomotricien
- Diplôme d'État de préparateur en pharmacie hospitalière
- Diplôme d'État de cadre de santé
- Diplôme d'État de manipulateur
- Diplôme d'État d'électroradiologie médicale Diplôme d'État d'ergothérapeute

DIPLÔMES D'ÉTAT SOCIAUX

- Diplôme d'État d'assistant(e) de service social (DEASS)
- Diplôme d'État de technicien d'intervention sociale et familiale (DETISF)
- Diplôme d'État d'assistant familial(e) (DEAF)
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif (ve) et social(e) (DEAES)
- Diplôme d'État de médiateur familial(e) (DEMF)
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)
- Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels (CAEGADV)

Nous contacter

Pour toutes les démarches non dématérialisées



Par téléphone : 06 64 58 18 71

Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30



Par mail :

Pour les diplômes paramédicaux

dreets-ge.paramedical-diplomes@dreets.gouv.fr

Pour les diplômes sociaux

dreets-ge.social-diplomes@dreets.gouv.fr

